



**Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre
des Députés**

Luxembourg, le 7 août 2023

Monsieur le Président,

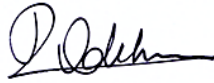
Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Avec la rentrée scolaire qui approche, de nombreux parents s'inquiètent de ne pas trouver de place pour leur enfant dans la formation de leur choix. Faute de places disponibles dans les lycées, les parents inscrivent leurs enfants dans des établissements qui ne correspondent pas forcément au premier choix de l'élève concerné. Dans un article paru dans *L'Essentiel* en date du 6 août 2023, le Ministère de l'Éducation nationale reconnaît qu'il peut arriver qu'un élève ne puisse pas intégrer la formation souhaitée et que la Maison de l'orientation conseille l'élève (et les parents) afin de l'orienter vers une autre formation. Par ailleurs, le ministère précise que l'ouverture de classes supplémentaires est soumise « *à la disponibilité des infrastructures et du personnel enseignant* ».

Comme il ressort de différents témoignages et puisqu'il semble qu'il y ait un réel manque de places dans les lycées, empêchant les élèves de poursuivre les études de leur premier choix, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse:

- Combien d'élèves se trouvent dans une telle situation, contraints de choisir un lycée différent de leur premier choix?
 - Combien d'élèves obtiennent effectivement leur deuxième respectivement troisième choix de lycée?
- Sur la base de quels critères les élèves sont-ils refusés ou admis dans un lycée?
- Le ministre ne pense-t-il pas qu'une telle situation est intolérable et démotive les jeunes?
- Quels sont les lycées qui manquent actuellement de places et doivent refuser des élèves?
- Le gouvernement que prévoit-t-il pour remédier à cette situation?
 - Des places supplémentaires seront-elles mises à la disposition des élèves?
 - Est-il prévu d'engager des enseignants supplémentaires pour les lycées concernés?
 - Le gouvernement a-t-il recherché des infrastructures susceptibles d'être développées?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Diane Aehm
Députée